

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 14 novembre 2022 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Délibérations

1. Projet de réimplantation d'éoliennes
2. Validation du projet de la convention assistance technique assainissement avec le département de la Loire-Atlantique
3. Soutien à la motion de l'AMF sur les finances locales
4. Modification des tarifs pour les associations d'Erbray pour la salle de l'Arborosa

Erbray, le 7 novembre 2022

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

